



CAP CHARPENTIER BOIS

Au sein d'entreprises de charpente et de construction bois, les titulaires de ce CAP interviennent en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, le travail s'effectue de façon autonome ou en équipe. En atelier, on taille et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis réalisés. Sur le chantier, on assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Ces activités nécessitent de choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), d'organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) ainsi que les différentes étapes de réalisation. Une fois finie, on évalue et contrôle la qualité des réalisations.

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS...), la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- L'entreprise et son environnement (statut juridique des entreprises, les types de marchés, les intervenants...)
- La communication technique : l'élève apprend les conventions et normes de représentation (vues, coupes, esquisses, croquis, les nomenclatures utilisées...), à identifier les documents techniques (plans d'architecte, dossier de construction...). Il est formé aux outils informatisés (logiciels de DAO, de tracé...) comme au tracé manuel. Il peut ainsi réaliser un dessin, un schéma d'un ouvrage.
- Les ouvrages : types d'ouvrages (charpente, ossatures, revêtements, escaliers), systèmes de construction des ouvrages (normes, isolation thermique et étanchéité...), histoire des techniques sur les ouvrages anciens (style, matériaux utilisés...)
- Les matériaux et produits : les types de bois (massif, lamellé-collé, contre-plaqué...) et matériaux (isolants, produits de fixation et de préservation...), caractéristiques physiques et mécaniques, altération des bois...
- Procédés et processus de réalisation : moyens et techniques de production (la machine, réglage et mis en oeuvre), techniques et outils de coupe du bois (usinage, coupe par sciage, profilage, les outils de coupe...), techniques d'assemblage et de montage, techniques de finition...
- La santé et sécurité au travail : manutentions manuelles et mécanique, protection des postes, protection de l'environnement, principaux risques (électrique, chimique...)

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (suite)

- Le contrôle de la qualité et la maintenance des matériels

Epreuves du domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4)
- Réalisation d'un ouvrage de charpente (coeff. 9)
- Fabrication d'un ouvrage spécifique (coeff. 4)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée de formation en milieu professionnel est de 14 semaines

LES DÉBOUCHÉS

Les charpentiers bois sont ouvriers professionnels et travaillent dans les entreprises du bâtiment, le plus souvent artisanales, parfois industrielles.

Exemple(s) de métier(s) :

- charpentier(ière) bois

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- BP Charpentier bois

LES ÉTABLISSEMENTS EN GUADELOUPE et les taux de pression

A Abymes, CFA de l'URMA *

◆ Capesterre-Belle-Eau, Lycée professionnel Paul Lacavé

◆ Saint Martin, Lycée professionnel des îles du Nord

- A Apprentissage
- ◆ Etablissement public
- Etablissement privé sous contrat

■	moins de 1 candidat pour une place
■	de 1 à 3 candidats pour une place
■	au delà de 3 candidats pour une place
*	Non communiqué

POUR EN SAVOIR +

